



«Le combat est plus difficile aujourd'hui»

MONTAGNE Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), en assises à Sion, se veut le lobbyiste des périphéries. Interview de son directeur Thomas Egger.



SABINE PAPILLOU

EN CHIFFRES

1943 année de création du SAB (Groupement suisse pour les régions de montagne).

23 le nombre de cantons affiliés au SAB.

700 le nombre de communes affiliées au SAB.

100 le nombre d'organisations affiliées au SAB.

500 le nombre de membres individuels affiliés au SAB.

1,7 en million, le budget du SAB.

1,8 en million, le nombre de personnes habitant dans l'espace alpin suisse.

2/3 la proportion du territoire suisse occupé par la montagne.

Propos recueillis par PASCAL FAUCHÈRE

Thomas Egger est directeur du SAB depuis 2002. SAB, acronyme allemand de Groupement suisse pour les régions de montagne qui tient ses assises jusqu'à ce soir à Sion. Ce Viégeois pure souche, géographe de formation et pendulaire, se déplace quotidiennement à Berne pour faire son travail de lobbyiste de son groupement qu'il qualifie de «syndicat multipartis de la montagne».

Entretien.

Est-ce le rôle du SAB de se prononcer publiquement contre la caisse publique unique?

Oui. Notre crainte est qu'avec une caisse unique, les 12 200 places de travail de ce secteur à haute valeur ajoutée se concentrent uniquement dans les grands centres. Nous analysons tous les dossiers sous l'angle des répercussions possibles pour les régions de montagne.

Votre groupement est-il plutôt conservateur, à l'image de l'électorat alpin?

Non, absolument pas. Nous sommes par exemple proches des libéraux à propos de l'ouverture étendue des magasins mais opposés à eux sur la question des services publics et contre l'ouverture du marché postal. Nos membres sont autant issus des milieux de gauche que de droite ou du centre.

Les positions de vos membres sont souvent antagonistes. Ça

80% de la population suisse habite dans les villes. «Cela se traduit dans les votes du Conseil national, heureusement que le Conseil des Etats existe», explique Thomas Egger, le directeur du SAB.

SABINE PAPILLOU



vous affaiblit régulièrement dans vos prises de position?

Les intérêts sont souvent convergents sauf dans le domaine des transports où l'on ne peut parfois pas prendre position. Lors de la votation du 9 février sur le FAIF, le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, les discussions préalables ont été difficiles. Nous étions en faveur du projet mais contre le modèle de financement. Le SAB est aussi favorable à un deuxième tube au Gothard et a imposé son point de vue à la majorité contre l'avis d'Uri.

Avec la nouvelle politique régionale, les régions de montagne doivent-elles davantage faire valoir leurs atouts et ne plus se considérer comme des zones défavorisées?

Oui. Les rapports de force ont évolué en faveur des zones urbaines, un mouvement accompagné par la libéralisation. Parallèlement, la montagne est perçue comme un espace naturel dévolu aux loisirs et non comme un espace économique et de vie. Il suffit d'énumérer les votations sur la lex Weber, sur la LAT ou la problématique du loup.

L'affrontement villes-périphéries va-t-il s'intensifier?

Oui. Le combat est déjà plus intense et plus difficile pour les régions de montagne aujourd'hui. On nous a longtemps reproché d'être des chasseurs de subventions. Mais nous ne sommes plus les seuls désormais. Des revendications exagérées proviennent des cantons contributeurs dans le cadre du deuxième rapport d'efficacité de la nouvelle péréquation. Dans leur configuration, le Valais perdrait des centaines de millions de francs. Impensable pour la cohésion nationale.

LEX WEBER ET LAT

L'économie de la construction n'a engendré pour l'heure que peu de licenciements dus à la lex Weber. Le prix des terrains et les transactions sont moins tendus. C'est ce que voulaient les collectivités publiques de montagne, non?

Non. Les effets surviendront, comme nous l'avons dit, dans un deuxième temps, soit en 2015-2016 où il faudra compter avec 4000 emplois en moins. De plus, l'insécurité juridique actuelle est difficile pour les entreprises et les particuliers. On ne sait toujours pas aujourd'hui si l'on pourra transformer des ruraux en résidences secondaires. Ce que je crains, c'est le référendum contre cette loi en gestation. S'il aboutit et que la loi est refusée, une nouvelle mouture, plus stricte, ne sera sous toit qu'en 2018 au mieux. C'est loin...

Moins de résidences secondaires, une bonne occasion pour réorienter la politique touristique?

C'est le seul aspect positif de cette situation, car le tourisme alpin connaît une crise structurelle. En Suisse, nous avons tout misé sur le marketing alors que les hôtels et les remontées mécaniques sont devenus peu rentables. Suisse Tourisme reçoit 50 millions par année de la Confédération alors qu'Innotour, projet de coopération touristique, n'a que 5 millions. C'est complètement disproportionné.

S'agissant de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), pourquoi ne dites-vous pas clairement que des secteurs entiers seront dézonés en montagne?

Le SAB n'a rien dit par respect pour le canton du Valais. Nous étions en faveur de la 1re révision de la LAT car il y a actuellement un manque de vision régionale dans l'aménagement du territoire. Comment peut-on à la fois se battre en faveur de magasins en montagne et laisser construire des centres commerciaux à 10 kilomètres de là? Il y a une intelligente complémentarité à réinventer. Reste que la 2e révision de la LAT, en préparation et encore plus complexe, déclencherait une avalanche de planifications. Laissons d'abord aux cantons le temps d'avaler la première révision...

MOBILITÉ

Avec la politique d'agglomération de la Confédération, la montagne n'a-t-elle pas loupé le coche de la mobilité dans les vallées latérales?

Cette politique d'agglomération comporte une grave erreur, car elle se focalise sur l'intérieur des villes et néglige les alentours. Si les centres et les périphéries ne s'imbriquent pas, cela crée également des tensions dans une même région ou entre différents districts. De plus, la Confédération a tendance à couper ses aides dans les lignes de transports régionales. Du coup, la voiture reste le seul moyen de transport réaliste pour les périphéries.

TRANSPORTS

Les fonds pour les routes nationales, mis en consultation en début d'année, donne davantage de moyens aux agglomérations. Vous n'avez rien vu venir?

Si. Et les régions de montagne sont gravement préjudicées. Nous qui dépendons de la voiture devons payer une fois de plus des trams dans les villes. L'augmentation du prix de l'essence de 12 à 15 centimes va coûter 200 francs de plus par an aux automobilistes. Il est politiquement incompréhensible que le Conseil fédéral puisse présenter un tel projet après le récent rejet de l'augmentation de la vignette de 60 francs.

ÉNERGIE

On a peu entendu le SAB sur les difficultés de l'hydroélectricité suisse. L'énergie, le parent pauvre de votre groupement?

Non. Dans notre prise de position sur la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, nous soutenons la sortie du nucléaire. Parallèlement, nous demandons de réformer la rétribution à prix coûtant (RPC) trop orientée vers les petites installations solaires. Il faut l'ouvrir aux énergies renouvelables qui produisent davantage comme les barrages, du moins durant une phase transitoire, et ne surtout pas arriver avec de nouvelles taxes sur l'énergie.

AGRICULTURE

L'agriculture a-t-elle joué trop solitaire dans le dossier de l'aménagement du territoire?

Je ne me prononcerai pas sur le Valais. Mais ce n'est en tout cas pas le cas dans d'autres cantons alpins. L'Union suisse des paysans s'est prononcée en faveur des deux révisions de la LAT. Reste que pour les agriculteurs qui sont aussi des entrepreneurs, le rythme des réformes est trop rapide. Les paysans doivent s'adapter actuellement à la politique agricole 2014-2017. Mais déjà aujourd'hui, la Confédération réfléchit à la prochaine étape. Ce n'est plus supportable pour eux.